

## **Le rapport de l'ethnographe aux matériaux empiriques. Perspectives subjectives, disciplinaires et politiques**

**8 et 9 juin 2023**

*Créés en 2015, les Ateliers Lausannois d'Ethnographie sont un lieu de réflexion sur l'ethnographie et sur ses enjeux méthodologiques, théoriques, pratiques et éthiques. Ils sont ouverts à tou-te-s celles et ceux qui pratiquent l'enquête ethnographique, toutes disciplines confondues (sociologie, anthropologie, science politique, géographie).*

*Le format « atelier » privilégie des présentations courtes suivies d'échanges avec les discutant-e-s et le public. Les interventions des participant-e-s doivent mobiliser des matériaux de première main, issus d'un travail de terrain avancé ou terminé. Ces matériaux doivent permettre d'articuler des réflexions de nature méthodologique ou épistémologique avec des données situées. Nous invitons les chercheur-se-s à proposer des communications originales qui se fondent sur une pratique ethnographique rigoureuse. Les matériaux peuvent se présenter sous différents aspects : séquences ethnographiques, compte-rendu d'une situation d'enquête, extrait(s) d'entretien, séquence vidéo, bande-son, photographie(s) ou autres.*

## **Le rapport de l'ethnographe aux matériaux empiriques. Perspectives subjectives, disciplinaires et politiques.**

Avec le tournant numérique, les données sont devenues un enjeu sociétal central. La massification des informations disponibles, l'augmentation des capacités de stockage et de traitement ainsi que le développement d'outils de collecte et d'analyse toujours plus performants ont largement accru le potentiel financier, politique et scientifique des données. Aujourd'hui, la plupart des agences de financement de la recherche exigent d'ailleurs que les données produites avec leur soutien soient archivées dans des bases de données numériques en libre accès dans le but d'en optimiser l'exploitation, favoriser la transparence et permettre la reproductibilité.<sup>1</sup> À cette fin, les chercheur·se·s financé·e·s sur des fonds publics sont invité·e·s à élaborer des plans de gestion des données – ou *Data Management Plans* (DMP) –, documents stratégiques visant à planifier le cycle de vie des matériaux empiriques produits dans le cadre de leurs projets. De la collecte à l'archivage en passant par les formats de conservation et les mesures de protection des participant·e·s, tout doit être soigneusement organisé de sorte à

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le site du Fonds national Suisse (FNS) :  
<https://www.snf.ch/fr/dMILj9t4LNk8NwyR/dossier/open-research-data>

rendre *in fine* les données trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables, dans le respect des principes FAIR.<sup>2</sup>

Si l'avènement de l'Open Data témoigne de la valeur accrue accordée aux données, il reflète également le caractère d'évidence que revêtent ces dernières. Tout se passe, en effet, comme si les données étaient un objet « déjà donné là » qu'il s'agirait simplement de gérer dans le respect des nouveaux standards en vigueur. C'est faire l'impasse sur le caractère hautement polysémique – voire polémique – d'un concept dont il n'existe aucune définition consensuelle (Schöpfel et al., 2017) et dont l'usage ne fait pas l'unanimité au sein des sciences sociales. Certain·e·s chercheur·e·s renoncent, par exemple, à recourir à une notion qui ne rend pas suffisamment compte du caractère « obtenu » (Latour 1993) et construit de son objet. Cette posture critique est particulièrement présente au sein des approches issues de l'anthropologie pour qui les données ne sont non seulement jamais « récoltées mais façonnées » (Denis et Goëta, 2016 : 25) mais tendent également à incorporer « le monde social dans lequel celui ou celle qui les produit évolue » (Revelin *et al.* 2021 : 10)

À l'heure de devoir (re-)définir et mettre en œuvre des nouvelles politiques en matière de gestion, d'ouverture et de réutilisation des données, interroger collectivement leur nature, leur rôle, le sens et leur statut dans la pratique ethnographique apparaît comme primordial. En effet, les principes de la science ouverte, et les instruments qui les opérationnalisent, prennent leurs racines dans des épistémologies issues des sciences naturelles, rendant leur traduction vers d'autres traditions de recherche souvent délicate. C'est notamment ce que souligne la Société Suisse d'Ethnologie (SSE) dans sa prise de position sur la science ouverte et la gestion des données : “anthropologists are (...) acutely aware that new regulatory and legal requirements are often based on research paradigms that originate in other disciplines (that natural sciences in particular) and that can be inappropriate or counterproductive when applied to ethnographic research” (2021 : 4). Les enjeux matériels, épistémologiques, méthodologiques, de carrière ainsi que les rapports subjectifs aux matériaux empiriques pouvant fortement varier d'une discipline à l'autre, une mise en œuvre indistincte des nouveaux standards en matière de gestion des données ne peut que générer asymétries et inégalités. Il n'est guère besoin d'analyses poussées pour voir que la gestion d'un jeu de données statistiques conçu sur la base d'une méthodologie standardisée ne pose pas les mêmes défis que la gestion d'un corpus de notes d'observation manuscrites. Si ces considérations, une fois formulées, peuvent revêtir une certaine forme d'évidence, elles demeurent cependant la plupart du temps de l'ordre du non-dit. Or, la difficulté à traduire et à mettre en œuvre les injonctions de la science ouverte n'est pas sans générer des tensions qu'une clarification des particularités disciplinaires, méthodologiques ou épistémologiques pourrait contribuer à atténuer.

La présente édition des ALE a pour but de mettre la question des données ethnographiques au centre des discussions. Il s'agira, à travers des retours réflexifs, de se réapproprier la question des matériaux empiriques, et plus particulièrement de leur nature, rôle et statut, afin de mieux en délimiter les formes et les frontières dans un contexte de standardisation accru des pratiques de recherche et, plus particulièrement, en matière de gestion des données.

## **Axes 1 : considérations épistémologiques**

---

<sup>2</sup> FAIR est l'acronyme anglais de Findable, Accessible, Interoperable et Reusable. Ces principes ont été élaborés en 2014, lors d'un atelier réunissant acteur·ice·s privé·e·s et académiques à Leiden (Hollande). Voir : <https://www.nature.com/articles/sdata201618>

Le premier axe de cet appel vise à aborder les matériaux ethnographiques sous l'angle épistémologique, à travers des questions telles que : qu'est-ce qu'une donnée ethnographique ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Comment les matériaux sont-ils (co)construits ? Qu'est-ce que l'administration de la preuve en ethnographie ? Quel rôle jouent les matériaux dans ce processus ? Peuvent être notamment traitées les questions liées au carnet de terrain, au contexte, aux archives, aux « notes mentales », aux expériences sensibles etc. Par exemple, certains positionnements considèrent les chercheur·e·s eux/elles-mêmes comme des médiums qui incorporent les informations contextuelles et substantielles nécessaires à la compréhension de leurs objets d'étude. Dans cette perspective, des matériaux tels que les notes de terrain ne seraient pas des « données » mais des outils qui auraient surtout une fonction mnémotechnique, à savoir celle de stimuler la mémoire du chercheur : « les notes servent de médiateur entre la mémoire et l'interaction » (Jackson, 1990 : 20). C'est également une manière de questionner le point de vue à partir duquel l'ethnographe parle (Harding, 2003) pour construire ses données et quelles sont les implications épistémologiques de ces positionnements sur la (re)production de savoirs hégémoniques (Grosfoguel, 2007). Autre exemple, le carnet de terrain constitue un artefact particulier qui oscille entre recueil d'informations factuelles et contextuelles et « journal intime » (Bizeul, 2021). Ainsi où commence et où s'arrête la « donnée » ? Qu'est-ce qui est utile et nécessaire à un lecteur externe ? Peut-on envisager la réanalyse de ce type de matériaux ? À quelles conditions ? Comment l'auto-ethnographie est-elle ou non une pratique de construction de matériaux qui est acceptée et acceptable, en fonction de la position de l'ethnographe dans l'espace social, y compris de sa position dans l'espace académique ? Comment penser le matériau au-delà des frontières identifiables ?

## **Axe 2 : considérations disciplinaires**

Le deuxième axe de cet appel propose d'interroger la manière dont les ancrages disciplinaires déterminent les rapports que les chercheur·e·s entretiennent aux matériaux empiriques. Jusqu'ici, une attention limitée a été accordée au contexte socioprofessionnel dans lequel les données sont collectées, produites et utilisées. Il s'agira donc de réfléchir à la manière dont les normes disciplinaires, mais également les profils académiques et les carrières influencent les attitudes et les pratiques en matière de données. En effet, il est désormais bien connu que « la façon dont les données se fabriquent (...) enrôle et engage des instrumentations techniques, mais également des dispositifs et des conventions professionnelles » (Revelin *et al.* 2021 : 10). En matière de science ouverte, ces normes déterminent fortement les rapports que les chercheur·e·s entretiennent à leurs matériaux empiriques : « disciplinary traditions are sources of subjective norms (...) that exert social pressure on scientists' data sharing and reuse behavior » (Curty *et al.* : 2017). À titre d'exemple, les anthropologues sont, par exemple, soumis à « des règles fortes (...) concernant la nature intensément privée des notes de terrain » (Jackson, 1990 : 9), tandis que les historiens oraux sont enjoins de collecter des « témoignages » ouverts qui doivent être mis à la disposition du plus grand nombre (Müller, 2006). Il en va de même des régimes d'anonymisation, qui connaissent parfois des variations profondes d'une discipline à l'autre.

Plus largement, certaines disciplines sont principalement axées sur la production des données tandis que d'autres sont davantage orientées vers l'analyse. En d'autres termes, les identités professionnelles reposent souvent sur des rapports différenciés aux matériaux empiriques. À titre d'exemple, certaines approches qualitatives se caractérisent par un manque de précision quant aux méthodes utilisées pour l'analyse des données : « Alors que les méthodes de collecte des données font l'objet de manuels et de supports pédagogiques et font l'objet d'indications plus ou moins détaillées dans les publications, l'analyse constitue le plus souvent une "boîte

noire” » (Duchesne, 2015 : 17 ; Thorne, 2000). À l’inverse, les approches consistant à analyser des phénomènes « au moyen de méthodes basées sur les mathématiques, notamment les statistiques » (Yilmaz, 2013 : 311) portent plus d’importance aux modèles analytiques et sont souvent moins attentives au processus de collecte qui est régulièrement délégué et peu contrôlé.

Il s’agira donc ici de proposer des réflexions sur le poids des normes disciplinaires et sur le rapport qu’entretiennent les chercheur·e·s à leurs matériaux empiriques. La question des identités professionnelles, notamment de leur construction et de leur maintien, paraît particulièrement féconde. Les questions suivantes peuvent notamment être abordées : quelles normes s’appliquent à la production des données ? Comment les différentes disciplines produisent-elles différentes conceptions des données ? Comment les identités professionnelles se construisent et se maintiennent par la construction des corpus empiriques ?

### **Axe 3 : Personnel / professionnel**

L’engagement personnel dans la production de savoirs ethnographiques est un questionnement classique de la littérature (Beaud & Weber, 1997 ; Cefaï, 2010), particulièrement quand il est question d’interprétation des données (Olivier de Sardan, 2008). Il nous semble opportun ici d’ouvrir ce questionnement en y intégrant l’étape de la production des données. En effet, l’engagement de chacun et chacune sur son terrain ou ses terrains de recherche diffère en fonction de multiples facteurs qu’il s’agit de penser conjointement pour donner à voir les enjeux qui traversent ce processus. Ils peuvent concerner autant la relation qu’entretient l’ethnographe avec son objet (de juste distance ou de rapport ambigu à ce dernier), que son rapport à la construction du savoir (comme un enjeu politique ou comme une tâche institutionnelle par exemple), ou encore des relations qui s’établissent au sein des équipes de recherche ou avec son ou sa directrice de recherche (Genard et Roca, 2019). Un point relie pourtant les différentes manières d’aborder son terrain de recherche, c’est le temps investi à produire en son sein des matériaux, que les chercheur·e·s pourront considérer ensuite leur appartenir, dans la mesure où l’implication dans la production du savoir est hautement personnelle.

On peut ici suggérer que les chercheur·e·s en début de carrière n’ont peut-être pas le même rapport aux données que d’autres collègues. Les chercheurs en début de carrière ont tendance, par exemple, « à s’engager pleinement dans chaque étape de recherche de leurs projets, y compris la collecte, le traitement et l’analyse des données, alors que les chercheurs seniors se concentrent davantage sur la construction des idées et l’interprétation des données » (Jeng et al., 2016 : 19). Il a d’ailleurs été observé que le comportement de partage des données tend à augmenter significativement avec l’âge (Tenopir, 2015). Cette tendance peut s’expliquer « par le degré plus élevé de compétition pour la titularisation et le succès professionnel auquel les jeunes chercheurs sont confrontés » (Fecher et al., 2015 : 4), mais aussi par le caractère obligatoirement individuel de la thèse de doctorat et par le poids qu’elle occupe dans les premières publications en début de carrière.

Les questions susceptibles d’être abordées sont : comment les enjeux de carrière impactent le rapport aux matériaux empiriques ? Comment s’articulent les enjeux matériels, scientifiques et disciplinaires ? Quel positionnement politique, moral ou éthique conditionne le rapport à la collecte de données et aux matériaux récoltés voire produits ?

## Calendrier

- jusqu'au 31 mars 2023 : envoi des propositions à l'adresse mail : [alethnographie@gmail.com](mailto:alethnographie@gmail.com) sous la forme d'un document word d'une page maximum (police : Times 12, interligne simple)
- 6 avril 2023 : notification aux participant·e·s de la sélection des communications
- jusqu'au 26 mai 2023 : envoi des communications écrites à [alethnographie@gmail.com](mailto:alethnographie@gmail.com)

Comité d'organisation : Zakaria Bendali (UNIL), Pablo Andrés Diaz (UNIL), Frédérique Leresche (HES-SO)

Comité scientifique : Agnès Aubry (HES-SO), Martina Avanza (UNIL), Robin Casse (UNIL), Sébastien Chauvin (UNIL), Claire Cosquer (UNIL), Alexandre Dafflon (UNIL), Arnaud Frauenfelder (HES-SO), Solène Froidevaux (UNIL), Morgane Kuehni (HES-SO), Laurent Paccaud (UNIL ; Umontpellier), Marc Perrenoud (UNIL), Marie Sautier (UNIL ; Sciences Po Paris), Laure Scalambryn (HES-SO), Pierre-Emmanuel Sorignet (UNIL), Alexandra Tilman (UNIL), Anne-Christine Trémon (UNIL), Josselin Tricou (UNIL et Isabelle Zinn (UNIL).

Les Ateliers Lausannois d'Ethnographie sont organisés grâce au soutien de l'ISS (Institut des Sciences Sociales de l'Université de Lausanne) et de l'IEP (Institut d'Études Politiques de l'Université de Lausanne).

## Références

Avanza Martina. 2008. « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » : Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe ». In *Les politiques de l'enquête*, ed. Alban Bensa. Paris: La Découverte.

Bardiot Clarisse, Dehoux Esther et Émilien Ruiz. 2022. *La fabrique numérique des corpus en sciences humaines et sociales*. Presses Universitaires du Septentrion

Beaud Stéphane et Florence Weber, 1997. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris, La Découverte.

Bendjaballah Selma, Sarah Cadorel, Emilie Fromont, Guillaume Garcia, Emilie Groshens. 2018. « Anonymat et confidentialité des données : l'expérience de beQuali: L'expérience et les solutions mises en œuvre par beQuali. » In *La diffusion numérique des données en SHS: Guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques*, ed. Véronique Ginouvès and Isabelle Gras. Aix en Provence: Presses universitaires de Provence.

Béliard Aude et Jean-Sébastien Eideliman, 2008. « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique ». In *Les politiques de l'enquête*, eds. Alban Bensa et Didier Fassin. Paris : La Découverte.

Bonnet François et Bénédicte Robert. 2009). La régulation éthique de la recherche aux États-Unis: histoire, état des lieux et enjeux. *Genèses*, n° 2, pp. 87-108.

Bizeul Daniel. 2021. « Faut-il tout dévoiler d'une enquête au Front national ? Réflexions sur le partage des données et le devoir éthique en sociologie ». *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de méthodologie sociologique*, 150(1), 70-105.

- Bourgois Philippe. 2001. *En quête de respect : Le crack à New York*. Paris : Éditions du Seuil.
- Brettell Caroline B. 1993. *When the Reader Reads What We Write: the Politics of Ethnography*. B. Westport : Bergin & Garvey.
- Broqua Christophe. 2009. « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, vol. 75, n° 2, pp. 109-124.
- Cefaï Daniel et Paul Costey. 2009. « Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthiques et les comités d'éthique », *La vie des idées*, [En ligne].
- Cefaï Daniel (dir.). 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris, Éditions EHESS.
- Charmillot Maryvonne. 2016. « Le rôle politique des chercheur·e·s en sciences sociales », *Société Suisse d'Ethnologie*, [En ligne].
- Déjeans Louise. 2020. « Les enjeux méthodologiques et éthiques de la transparence dans une enquête en terrain « ennemi » ». In *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*, eds Roca i Escoda, Marta, Burton-Jeangros, Claudine, Diaz, Pablo et Ilario Rossi. Genève : Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 45).
- Diaz Pablo. 2021. « Introduction: Archiving Qualitative Data in Practice: Ethical Feedback ». *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 150, no 1, pp. 7-27.
- Dodier Nicolas. 1994. « Ragin Charles, Becker Howard, *What is a Case ? Exploring the Foundations of Social Inquiry* », *Revue française de sociologie*, vol.35, n° 35, pp. 125- 128.
- Duchesne Sophie. 2015. *L'analyse secondaire des enquêtes qualitatives en sociologie politique, à l'épreuve de l'expérimentation*. Proposition de numéro pour la Revue Française de science politique. Version revue après avis du comité de rédaction. <https://reanalyse.hypotheses.org/files/2014/09/proposition-reanalyse-RFSP-revue.pdf>, consulté le 20.02.2023
- Fassin Didier (2008). « Extension du domaine de l'éthique », *Mouvements*, vol. 55-56, no. 3-4, pp. 124-127.
- Fecher Benedikt, Sascha Friesike et Marcel Hebing. 2015. What Drives Academic Data Sharing? *PLoS ONE* 10(2): e0118053.
- Fillieule Olivier, Vanessa Monney, et Hervé Rayner. 2019. *Le métier et la vocation de syndicaliste: L'enquête suisse*. Éditions Antipodes.
- Franz Lucile. 2020. « Enquêter auprès des démunis. La responsabilité du chercheur face à ses enquêtés ». In *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*, eds Roca i Escoda, Marta, Burton-Jeangros, Claudine, Diaz, Pablo et Ilario Rossi. Genève : Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 45).

- Genard Jean-Louis et Marta Roca i Escoda. 2019. *Éthique de la recherche en sociologie*. De Boeck Supérieur
- Grosfoguel, Ràmon. 2010/8. « Vers une décolonisation des « uni-versalismes » occidentaux : Le « pluri-versalisme décolonial », d'Aimé Césaire aux zapatistes ». In *Ruptures postcoloniales* (p. 119-138). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bance.2010.01.0119>
- Harding, Sandra (ed. ). 2004. *The Feminist Standpoint Theory Reader*. Routledge.
- Hopkins Mary Carol. 1993. « Is anonymity possible ? Writing about refugees in the United States ». In *When the Read What We Write: the Politics of Ethnography*, dir. Brettell Caroline B. Westport : Bergin & Garvey.
- Kvale Steinar. 2008. "Ethical Issues in Interview Inquiries". In *Doing Interview*, eds. Svend Brinkmann, Steinar Kvale. New York: Sage Publications.
- Lascoumes Pierre, et Carla Nagels. 2018. *Sociologie des élites délinquantes. De la criminalité en col blanc à la corruption politique*. Paris : Armand Colin.
- Laurens Sylvain, et Frédéric Neyrat. 2010. « Enquêter : de quel droit. Menaces sur l'enquête en sciences sociales ». Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Lederman Rena. 2006. « Anxious borders between work and life in a time of bureaucratic ethics regulation », *American Ethnologist*, vol.33, n°4, p. 477-481.
- Lubet Steven. 2015. « Ethics on the run ». *The New Rambler Review*, May, pp. 15-34.
- Mazzocchetti Jacinthe. 2016. « The Ethics of Ethnographic Fieldwork in the Context of War against Migrants. Between Self-Censorship and Engagement », *Anthropologie & développement*, n° 44, pp. 55-78.
- Müller Bertrand. 2006. Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller. *Genèses*, 62/1.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre. 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve, Academia.
- Revelin Florence, Alix Levain, Morgane Mignon, Marianne Noel, Betty Queffelec, et al.. 2021. *L'ouverture des matériaux de recherche ethnographiques en question. : Rapport d'enquête du projet "Partage et protection des données qualitatives à l'ère du numérique : expériences, enjeux, stratégies"*. CNRS.
- Société Suisse d'Ethnologie. 2011. Une charte éthique pour les ethnologues ? Prise de position de la SSE. [http://www.seg-sse.ch/pdf/GRED\\_Prise\\_de\\_position\\_de\\_la\\_SSE.pdf](http://www.seg-sse.ch/pdf/GRED_Prise_de_position_de_la_SSE.pdf)
- [Tenopir Carol, Elizabeth D. Dalton, Suzie Allard, Mike Frame, Ivanka Pjesivac, Ben Birch et al. 2015. Changes in Data Sharing and Data Reuse Practices and Perceptions among Scientists Worldwide. PLoS ONE 10\(8\): e0134826.](#)
- Thorne Sally. 2000. Data analysis in qualitative research. *Evidence-Based Nursing*, 3:68-70.

Vidich Arthur, Josph Bensman. 1954. « The Validity of Field Data », *Human Organization*, vol. 13, n°1, pp. 20-27.

Weber Florence. 2008. « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, vol. 70, n°1, pp. 140-150.